



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BOURG EN BRESSE

CENTRE DES IMPOTS FONCIER

5 rue de la Grenouillère BP 80418

01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Réception :

**DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H ET
LE VENDREDI DE 8H30 À 12H00 OU SUR RENDEZ-VOUS**

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

~~~~~

**AVIS**

**AUX PROPRIETAIRES FONCIERS**

~~~~~

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune sont informés que des travaux de mise à jour du plan cadastral (lever des constructions nouvelles, agrandissements de bâtiments et autres dépendances) seront effectués durant le mois de DECEMBRE 2017 .

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre du cadastre, toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles ;**
- à vérifier son identité et lui demander sa carte professionnelle (commission d'emploi).**

A cet effet, cet agent est accrédité par l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2012 à accéder aux propriétés particulières, communales ou domaniales. Le géomètre responsable de ces travaux, M. BLANCHETIERE, pourra leur fournir tout renseignement utile lors de son intervention sur le terrain.



Le Maire,

Michel BRUNET,